



CADETS DE GENEVE

École de musique



CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GÉNEVOISES DE
MUSIQUE, RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE,
DANSE ET THÉÂTRE

Tarifs en vigueur dès la rentrée scolaire 2022-2023 L'écolage est dû pour l'année scolaire entière

Facturation bisannuelle payable à fin octobre et à fin février

Initiation musicale 1 et 2	CHF 500.- / an	2 x CHF 250.-
Solfège 1-2-3-4 et cours d'instrument (forfait)	CHF 920.- / an	2 x CHF 460.-
Rabais		
2 ^{ème} enfant (forfait)	CHF 700.- / an	2 x CHF 350.-
3 ^{ème} enfant et suivants (forfait)	CHF 520.- / an	2 x CHF 260.-
Cadets dès 18 ans sans cours d'instrument *	CHF 480.- / an	2 x CHF 240.-
Filière intensive et pré professionnelle (forfait)	CHF 1250.- / an	2 x CHF 625.-
Finance d'inscription *	forfait unique	CHF 50.-
Instrument (mise à disposition et entretien), forfait annuel *	CHF 100.- / an	CHF 100.-
Tambour muet, paiement unique à la remise de l'instrument *	forfait unique	CHF 50.-
Démission d'un élève costumé avant l'âge de 18 ans *	forfait unique	CHF 150.-

* Montants forfaitaires, sans rabais pour 2^{ème} enfant et suivants !

Pour la facturation, l'ordre d'attribution des enfants dépend des prestations fournies et non de l'âge ou de la date d'entrée dans la société. Les enfants d'une même famille **suivant des cours sont considérés comme « premiers enfants »**, ceux inscrits en initiation musicale ou ne suivant plus de cours sont considérés comme « viennent ensuite ».